

No. 5610. AGREEMENT FOR THE ESTABLISHMENT ON A PERMANENT BASIS OF A LATIN-AMERICAN FOREST RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE UNDER THE AUSPICES OF THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS. APPROVED BY THE CONFERENCE OF THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS AT ITS TENTH SESSION, ROME, 18 NOVEMBER 1959¹

Nº 5610. ACCORD POUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT LATINO-AMÉRICAIN PERMANENT DE RECHERCHE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORESTIÈRES SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. APPROUVÉ PAR LA CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, À SA DIXIÈME SESSION, ROME, 18 NOVEMBRE 1959¹

ACCEPTANCE

Instrument deposited with the Director-General of the Food and Agriculture Organization of the United Nations on :

30 January 1963

COSTA RICA

Certified statement was registered by the Food and Agriculture Organization of the United Nations on 12 February 1963.

ACCEPTATION

Instrument déposé auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le :

30 janvier 1963

COSTA RICA

La déclaration certifiée a été enregistrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le 12 février 1963.

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 390, p. 227; Vol. 394, p. 331; Vol. 402, p. 370; Vol. 437, p. 368; Vol. 438, and Vol. 447, p. 360.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 390, p. 227; vol. 394, p. 331; vol. 402, p. 370; vol. 437, p. 368; vol. 438, et vol. 447, p. 360.